

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2014

Présents : Alain BERNARD, Philippe GUILLON, Christian DUMORTIER, Christian VANDEWALLE, Mélanie MAZINGARDE, Marie-Renée PELON, Denise DESCAMPS, Danièle WATTEAU, Jean-Pierre JAYET, Yannick DELOURME, Brigitte GYRE, France CATOEN, Marie NIETO, Marcel WATIER

Absents excusés : Renaud AVEZ

Pouvoirs : Renaud AVEZ donne pouvoir à Christian VANDEWALLE

Désignation du secrétaire de séance :

Ph Guillon

1 - Validation du compte rendu du conseil du 21 juillet 2014

Le compte rendu du conseil du 21 juillet 2014 est approuvé à la majorité.

2 - Délibérations à prendre

2.1 – PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT

Par une délibération du 15 février 2013 modifiée par la délibération du 12 avril 2013, le Conseil de Communauté de Lille Métropole a adopté la mise en place d'une démarche de coopération avec 62 communes en vue de l'élaboration mutualisée des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (P.P.B.E), conformément aux obligations de la directive européenne 2002/49/CE.

Cette démarche de mutualisation s'articule autour du portage de la réalisation des P.P.B.E. par Lille Métropole et la participation financière des communes parties prenantes, selon un barème établi en fonction du poids démographique de chaque commune.

Les prestations sont en cours de réalisation par le bureau d'études retenu et l'objectif est celui d'une livraison des P.P.B.E. au printemps 2015.

Notre commune a accepté d'entrer dans ce dispositif.

L'appel d'offres lancé par Lille Métropole dans le cadre de la démarche en vue de l'attribution d'un marché public d'assistance technique a abouti à retenir l'offre de la société IMPEDANCE.

Le Conseil de Communauté a ainsi adopté, le 21 février 2014, une délibération autorisant la signature d'un avenant aux conventions de coopération avec les communes adhérentes au dispositif.

En ce qui concerne notre commune, cet avenant a pour effet de porter le montant de la participation exigible de 350 € au lieu des 1000 € initialement estimés.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité d'autoriser Monsieur Maire à signer la convention et adhérer au dispositif.

2.2 – REPRESENTANT POUR LA COMMISSION D'EVALUATION POUR LE TRANSFERT DE CHARGE

La loi MAPAM s'appliquera à compter du 1er janvier 2015. Parmi les dispositions qu'elle contient, elle prévoit un certain nombre de transferts de compétences entre les communes et la Métropole

de Lille d'une part et d'autre part entre le département, la Région et Lille Métropole. Les transferts de compétences s'accompagnent du transfert des charges et recettes inhérentes.

Une commission locale d'évaluation des transferts de charges va être créée au sein de Lille Métropole, elle sera composée d'un nombre de commissaires équivalant au nombre de conseillers communautaires. Chaque commune doit indiquer l'identité de son représentant avant fin octobre.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de désigner Monsieur le Maire pour représenter la commune.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner Monsieur le Maire pour représenter la commune à la commission d'évaluation pour le transfert de charge dans le cadre de la loi MAPAM.

2.3 – NOMINATION MEMBRE TITULAIRE ET SUPPLEANT BUREAU ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

L'arrêté de renouvellement du bureau de l'Association Foncière intercommunale de Remembrement de CYSOING et EXTENSIONS étant périmé, celle-ci nous demande de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour chacune des communes de Bachy, Bourghelles, Bouvines, Cysoing et Wannehain.

Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant :

- membre titulaire : Yannick Delourme, né le 23 juin 1974 à Lille domicilié 162 Rue Général de Gaulle à Bouvines
- membre suppléant : Marie Renée Pelon, née le 31 janvier 1951 à Versailles domiciliée au 595 rue Félix Dehau à Bouvines

2.4 – ADHESION AU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

Conformément aux dispositions de l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est soumis aux membres du conseil municipal la validation des délibérations adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN, concernant :

- L'extension du périmètre d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes du Val de l'Oise issue de la fusion de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et de la Communauté de Communes du Val d'Origny entraînant le transfert des compétences Assainissement Collectif , Assainissement Non collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines sur l'ensemble de son territoire.
- L'extension du périmètre d'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION issue de la fusion de la Communauté de Communes OSARTIS et de la Communauté de Communes de MARQUION entraînant le transfert des compétences Assainissement Collectif, Assainissement non collectif et gestion des eaux pluviales urbaines sur l'ensemble du territoire.

Le conseil, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité un avis favorable à la demande d'adhésion au SIDEN-SIAN des nouvelles communautés de communes présentées en séance.

2.5 – DELIBERATION EN URGENCE : DESIGNATION DE DEUX DELEGUES A LA COMMISSION TERRITORIALE CHAINE DES LACS - VAL DE MARQUE

Bouvines est membre du Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole. En plus du représentant de la commune au conseil syndical, il nous est demandé de désigner deux délégués à la commission territoriale Chaîne des lacs - Val de Marque. La commission territoriale est une

instance de concertation, consultée sur les opérations locales, les animations, les équipements ou aménagements réalisés et leur gestion.

Le conseil après en avoir délibéré, décide à la majorité de désigner Mme Denise Descamps et Mr Christian Dumortier comme délégués à la commission territoriale Chaîne des Lacs - Val de Marque.

3 - ACTUALITE MUNICIPALE

- Point sur la rentrée scolaire et le démarrage des N.A.P : 52 élèves (25 en maternelle et 27 dans les autres classes)
- Inauguration de l'école le 18 octobre à 11 heures
- Réunion publique le 25 septembre à 19h sur le trafic aérien et les nuisances associées
- Désignation d'un(e) référent(e) Livre et lecture pour travailler avec Lille Métropole : pas de volontaire parmi les élus
- Réunion le mardi 09 septembre à Lille Métropole sur la performance énergétique des bâtiments publics et le vendredi 12 septembre sur le déploiement de la fibre optique à 14h
- Cession d'activité de Mme LIPSCHITZ (débit de tabac de l'Allumette)
- Démarrage des travaux de la tranche 4 de restauration de l'église : durée théorique de 8 mois, ces travaux pourraient être plus rapides
- Calendrier des manifestations : présentation des dates principales par Christian Dumortier, la commission culture finalisera le calendrier
- Conseil Municipal des jeunes : France Catoen est en charge du projet

4 - Prochaines réunions :

- Commission Affaires sociales : mardi 9 septembre à 20h
- Commission Animation et Culture : mardi 9 septembre à 20h30
- Commission Budget : lundi 29/09 à 20h30
- Commission travaux : lundi 29/09 à 20h30, avec budget
- Commission Cimetière : 04 octobre à 10h
- CCAS : jeudi 11 septembre à 19h
- Commission communale des Impôts Directs : 26 septembre à 11 heures

Prochain conseil : 06 octobre à 20h30